

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE
(chambre civile)

No : 700 -



Demandeurs

c.



Défendeurs

AVIS DE PRÉSENTATION

À :

Avocat des demandeurs

PRENEZ AVIS que la demande en _____ sera présentée en division de pratique de la chambre civile de la Cour supérieure, en salle B-1.04 du Palais de justice de Saint-Jérôme (25, rue de Martigny Ouest, à Saint-Jérôme) le _____ 2021, à 9 h, ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Vous pouvez participer à distance, via Teams, en rejoignant par internet la salle B-1.04 dont les coordonnées se trouvent à l'annexe 9 des Directives de la Cour supérieure du district de Terrebonne, disponibles sur le site de la Cour supérieure du Québec. Il est aussi possible de participer par téléphone :

- Numéro de téléphone sans frais (Canada) 1 (833) 450-1741
- Numéro de la conférence : 917 500 962#

Si vous entendez référer à des pièces, des déclarations assermentées et des autorités, il vous appartient de les déposer au greffe au moins deux jours avant l'audience.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Saint-Jérôme, le

2021
